

SETTER & POINTER CLUB SUISSE



S.P.C.S.

Section de la S.C.S.

Sektion der SKG

CONCOURS EN COUPLE SUR GIBIER DE MONTAGNE

LA MANDELON / VALAIS (SUISSE) CAC / CACIT

TROFEO SALADINI PILASTRI le 15 août

TROFEO ENCI MONTAGNA le 16 août

PROGRAMME 15 et 16 août 2018:

Organisateur: Setter & Pointer Club Suisse

Rendez-vous: 07h30 Secrétariat Alpage de la Mandelon
08h30 Départ sur les terrains
16h00 Barrage sur l'Alpage de la Mandelon
16h30 Résultats du jour, distribution des prix

80 ans Concours "La Mandelon" du Setter et Pointer Club Suisse
*à l'occasion de ce jubilé, le SPCS organise une soirée le soir du 15 août après les concours
plus de détails le matin du 15 août*

Prix de l'engagement: CHF 55.--/€ 45.-- par chien et par jour uniquement en liquide le premier matin

Engagements: Dès le 1^{er} juin jusqu'au nombre limite de 64 chiens par jour, par courriel auprès du responsable des concours: mrfrebacker@gmail.com

Renseignements: Marcel R. Fricker, Tel. +41 79 320 76 91

Jury pressenti: Berthelot (F), Julien (F), Calabretta (I), Boitier (CH), Spörri (CH), Pini (CH)

Président des concours: Marcel R. Fricker

Liste des hôtels proches: Hôtel du Barrage, Grande Dixence, 1987 Hérémece
Tél. 027 281 13 22 www.hotel-barrage.ch
Relais des Mayens de Sion, 1977 Mayens de Sion, tél. 027 207 28 72
Hôtel IBIS, av. Grand Champsec, 1950 Sion, tél. 027 222 33 95
www.accorhotels.com/gb/hotel-0960-ibis-sion-est/index.shtml

Rappel: Bien que cela relève de l'éthique et des règlements FCI, il est rappelé que tout entraînement est interdit sur l'ensemble du canton du Valais (sauf dès le 15 août pour les détenteurs du permis de chasse valaisan). Tout contrevenant s'expose à des poursuites et sera exclu de tout concours en Suisse.

Remerciements: Le SPCS remercie tous ceux sans qui ces deux journées de concours n'auraient pu être organisées, en particulier:
L'État du Valais et son service de chasse
Les gardes de secteurs M Pascal Gaspoz et Mme Marie-Hélène Bonvin
Les consortages et teneurs d'alpages
Les guides fidèles: MM Georges Mayoraz et Daniel Progin